

Choix de TD en I2

Par **liloo83**, le 17/09/2017 à 18:02

Bonjour,

Je me pose une question : je suis en L.2 et je voudrais savoir si le droit administratif était une bonne matière à étudier en TD. Je prends de sur civil, mai j'ai encore le choix entre finances publiques, droit pénal et droit administratif.

je n'aime pas du tout pénal car je ne me vois pas travailler dans cette voie là plus tard mais on m'a quand meme dit que droit pénal ne se résume pas forcément aux meurtres, etc...

Je ne sais pas trop.

Si je m'écoute je prends droit administratif et civil. Des avis?

Par **Nemo1799**, le 17/09/2017 à 18:16

Bonjour,

Le Droit administratif est fondamental, même si vous envisagez un parcours privatiste. Il vous sera indispensable pour votre culture générale juridique en cas de concours futurs. Je vous recommande fortement de le prendre en TD, tout comme le civil. D'ailleurs, les TD de pénal n'apportent pas grand chose de plus que votre CM.

Par **liloo83**, le 17/09/2017 à 18:39

Merci !!

Par **LouisDD**, le 17/09/2017 à 18:41

Salut

Je confirme ce qu'avance Nemo, perso dans ma fac c'est imposé comme ça, et sûrement pour une bonne raison !

A plus

Par **Xdrv**, le **17/09/2017** à **19:42**

Bonjour, je rejoins mes prédécesseurs. Encore en master de droit des affaires je suis amené a avoir des références à certains arrêts que j'ai appris en L2 !

Par **liloo83**, le **17/09/2017** à **22:50**

Alors je vais prendre ça merci beaucoup !!!